
Première rencontre du comité de vigilance 2026

PROCÈS-VERBAL

LE 26 MARS 2026

Participants

Mireille Asselin, Conseil régional de l'environnement de Lanaudière
Fanny Beaudoin, Zone Bayonne
Marc Corriveau, représentant-citoyen, Saint-Thomas, président du comité
René Darveau, conseiller municipal, Sainte-Geneviève-de-Berthier
Yannick Frenière, conseiller municipal, Saint-Thomas
Pierre Guilbault, maire, Notre-Dame-de-Lourdes, représentant de la MRC de Joliette
Johanne Perreault, représentante-citoyen, Berthierville
Robert Pufahl, maire, Sainte-Geneviève de Berthier, représentant de la MRC de D'Autray
Céline Robillard, conseillère municipale, Lanoraie
Henri Thouin, représentant du syndicat UPA Kildare-Lanaudière

Luc Turcotte, directeur général, Dépôt Rive-Nord
Andrea Florencio, directrice technique, Dépôt Rive-Nord
Marc-André Ferland, directeur Environnement, EBI

Colette Schwartz, consultante, secrétaire

Absente

Jacinthe Brissette, représentante-citoyen, Lanoraie
Isabelle Fontaine, conseillère municipale, Berthierville

Procès-verbal

1. Ouverture de la réunion

Monsieur Corriveau ouvre la réunion et donne la parole à M. Turcotte qui a une information importante à transmettre au comité. L'ordre du jour est donc par ce fait modifié.

M. Turcotte, directeur général de Dépôt Rive-Nord et d'EBI Énergie, annonce qu'il prendra prochainement sa retraite après 27 années de travail au sein de l'entreprise. C'est donc sa dernière présence au comité de vigilance. Il dit qu'il a apprécié travailler avec le comité de vigilance depuis sa création en 2005.

M. Turcotte annonce également que c'est M. Marc-André Ferland, actuel directeur de EBI Environnement qui prendra la relève.

M. Ferland est ingénieur et travaille chez EBI depuis 14 ans à titre de directeur de EBI Environnement. Il indique que c'est pour lui un nouveau défi à relever et assure que la transition au sein du comité se fera en douceur.

Le président annonce également que le comité a le plaisir d'accueillir un nouveau membre, Mme Fanny Beaudoin, à titre de représentante de Zone Bayonne. Mme Beaudoin est technicienne en agronomie et en environnement. Elle travaille chez Zone Bayonne depuis 20 ans. L'ajout de ce nouveau membre répond à une demande des membres du comité qui a été entérinée par DRN.

Le président demande un tour de table pour permettre aux membres de se présenter.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour qui se lit comme suit :

1. Ouverture de la réunion, nouvelles annonces et tour de table de présentation
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion de novembre 2025
4. Suivi au tableau des recommandations et des actions
5. Dossiers du jour
 - Dossier de partage d'information
 - Informations demandées lors de la dernière rencontre
6. Suivi des opérations
7. Suivi de projet
8. Varia
9. Dates des rencontres de 2026
10. Mot de la clôture du président.
11. Fin de la rencontre

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M. Darveau et appuyée par Mme Perreault. Une correction relative à la date de la rencontre sera faite

3. Commentaires et adoption du compte rendu de la réunion de novembre 2025

L'adoption du compte rendu est proposée par M. Guilbault et appuyée par Mme Perreault.

4. Suivi au tableau des recommandations et des actions

- Aucune recommandation ou action n'est en attente de réalisation ou ajoutée.
1. La direction régionale du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) n'a reçu aucun signalement d'odeurs depuis novembre. WSP, l'entreprise qui gère le comité des odeurs, et DRN n'ont reçu aucun signalement d'odeur durant cette même période.

5. Dossiers du jour : Dossier de partage d'information

Pour donner suite à une demande d'information du comité, DRN a jugé bon de développer et de mettre à la disposition des membres du comité un outil de partage d'information, une bibliothèque électronique à laquelle les membres auront accès à titre privé. Cet outil vise à faciliter l'accès en tout temps, la consultation et le partage des informations nécessaires au bon déroulement du comité. Cet outil est maintenant prêt. Un courriel a été envoyé ce matin même aux membres, leur permettant d'accéder au portail. En cas de difficulté d'accès, une personne est disponible pour de l'aide.

Accès

- Les informations sont destinées exclusivement aux membres du comité servant à la réalisation de son mandat ;
- Ils sont disponibles pour consultation seulement ;
- La gestion du dossier est assurée par DRN ;
- À la fin du mandat du membre, l'accès est annulé
- La cybersécurité est assurée par DRN.

Informations disponibles

À la dernière rencontre, les membres avaient demandé des informations sur les sujets suivants :

- Rapport d'analyse de l'air à l'aide du laboratoire mobile TAGA ;
- Liste des laboratoires qui réalisent les analyses d'eau pour DRN ;
- Résultats des analyses ;
- Déclaration du fiduciaire (fiducie assurant la disponibilité des fonds nécessaires à la gestion du site après sa fermeture.).

Les membres pourront trouver des réponses à toutes les questions posées. Les informations accessibles dans la bibliothèque couvrent six volets :

1. Réunions (ordre du jour et procès-verbaux) ;
2. Bulletin d'information annuel ;
3. Suivi de l'air ;
4. Suivi de l'eau ;
5. Suivi du fonds postfermeture ;
6. Rapport annuel.

Chaque volet comprend plusieurs documents. Au cours de la rencontre, la bibliothèque a été consultée pour illustrer le propos et comprendre son fonctionnement.

Les membres ont jugé que c'était une belle initiative de la part de l'entreprise.

6. Suivi des opérations

Centre de compostage

DRN a confié à une firme spécialisée dans les activités de compostage le mandat d'optimiser l'opération et le contrôle technique des activités de compostage afin de réduire les nuisances liées à la gestion des matières organiques. Les travaux sont en cours et devraient être complétés vers juin 2026.

Traitement des eaux

Un rideau séparateur flottant a été installé dans l'étang de décantation afin d'optimiser l'abattement des MES (matières en suspension) des eaux de lixiviation traitées.

Cellules de biométhanisation

Il y a quelques années, DRN avait obtenu une autorisation du MELCCFP pour la construction et l'exploitation de quatre cellules de biométhanisation à titre expérimental. Le Ministère a accordé une extension de 18 mois de cette autorisation. Celle-ci permettra d'optimiser le processus jugé satisfaisant.

Ce processus inspiré d'une expérience en Autriche permet d'optimiser le processus de gestion des matières organiques, à savoir, dans un premier temps, récupérer les biogaz émis par les matières en transformation et, dans un deuxième temps, récupérer le résidu (digestat) pour en faire du compost.

7. Suivi de projet

Étude d'impact environnemental

L'étude d'impact environnemental (EIE) liée au projet d'agrandissement se poursuit à un rythme soutenu. Il fait appel à plusieurs consultants permettant de couvrir de façon exhaustive tous les aspects étudiés dans l'étude. L'étude est réalisée conformément à la directive du Ministère et en collaboration étroite avec ce dernier. Elle devrait être terminée vers mars 2027. Après que le Ministère aura jugé l'étude recevable, elle sera rendue publique.

Rapport de la CPTAQ

Dans sa décision de septembre 2025, la Commission de protection agricole du Québec (CPTAQ) a refusé d'exclure du territoire agricole le site identifié pour l'aménagement de la nouvelle cellule d'enfouissement technique sur le territoire de Saint-Thomas. Cette décision est contestée par la MRC de Joliette devant le Tribunal administratif du Québec. Une décision est attendue au cours des prochains mois.

8. Varia

8.1 Questionnement du conseil municipal de St-Thomas

Le représentant de la municipalité de St-Thomas a remis, aux membres du comité, une série de 19 questions qui préoccupent ses citoyens concernant les activités de DRN et le projet d'aménagement de la nouvelle cellule :

1. Comité de vigilance : processus de nomination
2. Participation d'experts indépendants
3. Proposition d'intervenants externes
4. Contrôle des matières admissibles
5. Recouvrement journalier
6. Salubrité du site et des environs
7. Gestion des odeurs
8. Suivi des odeurs, qualité de l'air et sécurité
9. Animaux nuisibles
10. Bruit et circulation des camions
11. Gestion des biogaz
12. Gestion des eaux et des nappes phréatiques
13. Contrôle et indépendance des analyses
14. Gestion des boues biologiques
15. Gestion postfermeture
16. Recouvrement final
17. Géomembrane
18. Risques liés aux changements climatiques et aux séismes
19. Gestion du lixiviat

DRN s'est engagée à prendre connaissance des questionnements et à y répondre. DRN a rappelé qu'une invitation avait été transmise en novembre dernier aux membres du conseil municipal de Saint-Thomas afin de les rencontrer et de répondre à leurs questions, et qu'une visite du site est prévue au cours des prochaines semaines.

8.2 Question Mme Asselin

Mme Asselin a soulevé une question concernant la provenance des matières résiduelles. Cette question a donné lieu à un long échange entre les membres. Plusieurs éléments liés à cet enjeu ont été exprimés. Nous en rapportons ici les principaux éléments. Ils sont présentés dans l'ordre où ils ont été soulevés.

- Le site de DRN reçoit des matières résiduelles de l'extérieur de la région, notamment de Montréal ;
- La réduction à la source est la manière la plus efficace de réduire l'enfouissement. Le meilleur moyen de réaliser cet objectif est par l'éducation des jeunes et l'information des citoyens.
- Peut-être faudrait-il considérer d'augmenter le coût de l'enfouissement. Le coût est souvent un moyen efficace de changer les comportements.
- Malheureusement, bien que la quantité de résidus par personne diminue depuis quelques années, la quantité de matières à enfouir ne cesse d'augmenter, notamment à cause de l'augmentation de la population. De plus, nous sommes dans une société de consommation et même de surconsommation ce qui ne fait qu'augmenter la quantité de déchets à enfouir.
- L'accent devrait aussi être mis sur un meilleur tri des matières résiduelles recyclables, notamment dans le domaine de la construction.

- Il existe quelques expériences intéressantes dans le domaine du réemploi gérées par des OBNL. Toutefois, ces projets exigent beaucoup de personnel, d'organisation et donc, d'argent.
- Une gestion des matières résiduelles par région exigerait la création de plusieurs nouveaux sites d'enfouissement au Québec.
- Financièrement, les sites régionaux ou petits sites ne permettent pas aux gestionnaires de se doter de technologies efficaces et sécuritaires de gestion des eaux et des biogaz.
- Au Québec, seuls quatre sites ont la capacité et la technologie pour gérer environnementalement 80 % des déchets

9. Prochaines rencontres

La date des rencontres de 2026 à mettre à l'agenda :

- 18 juin
- 17 septembre
- 19 novembre.

10. Mot de clôture

M. Corriveau a dit connaître M. Turcotte depuis de nombreuses années. M. Turcotte a été à la source de plusieurs changements majeurs dans la gestion du site entre 1999 et 2026, notamment l'installation de systèmes pour améliorer la gestion des matières résiduelles :

- Torchères pour brûler le biogaz ;
- Système de capture et de traitement du biogaz et transformation en gaz naturel renouvelable ;
- Traitement des eaux de lixiviation.

Il veut remercier M. Turcotte pour son implication en regard de toutes ces améliorations et sa volonté de bien faire les choses. Il a aussi toujours été attentif aux inquiétudes exprimées par les membres du comité et a instauré un climat d'échanges au sein du comité. Il le remercie et lui souhaite une belle retraite.

11. Fin de la rencontre

Rédigé par Colette Schwartz, secrétaire